



COMITE ILE ET VILAINE  
ATHLETISME



BULLETIN

2 0 2 6

ESTIVAL



# INTRODUCTION

## **Bonjour à vous tous athlètes, éducateurs, entraîneurs, officiels ou dirigeants**

Ce bulletin estival 2026 rassemble tous les éléments qui permettront à chacun, athlète, entraîneur, officiel ou dirigeant de bien préparer ses objectifs de la saison. Vous y trouverez les informations et les règlements des compétitions départementales.

## **Athlètes hors 35 :**

Les athlètes des catégories de Cadets à Masters non licenciés en Ille-et-Vilaine peuvent participer à nos championnats sous condition d'avoir **régler des frais d'inscriptions des 10,00€**, et ce en amont de la compétition (Frais applicable par athlète, quelque soit le nombre d'épreuves)

***Contactez le CDA35 pour demande d'engagement.***

Les membres de la Commission Sportive et Organisation vous souhaitent à tous une bonne lecture et une excellente saison estivale.

# QUOTA JURY

**Une compétition ne pourra se dérouler qu'avec des officiels en nombre suffisant. Chaque club devra fournir des officiels dont la moitié aura au moins une qualification de minimum niveau régional.**

Sont considérés officiels :

1. Comptant pour 1 point :

Les personnes diplômées dans les spécialités suivantes

- Les juges de niveau régional minimum.
- Les animateurs (speakers) de niveau régional minimum.
- Les jeunes juges fédéraux non intégrés dans les équipes Equip'Athlé.
- Les médecins responsables des secours.
- Le directeur de compétition issu du club support

2. Comptant pour 0.75 points :

- Les personnes adultes en formation de niveau régional de juge ou animateur.
- Les juges assistants (niveau départemental)
- Les jeunes juges diplômés de niveau régional non intégrés dans les équipes Equip'Athlé

3. Comptant pour 0.5 points :

- Les bénévoles non diplômés officiant comme juges, comme secouristes ou responsable du matériel.
- Les jeunes juges de niveau assistant (départemental) non intégrés dans les équipes
- Les personnes mettant en place les haies sur les compétitions en extérieur.  
(1 personne par couloir)

## **COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES :**

- De 1 à 5 athlètes = 1 point
- De 6 à 10 athlètes = 2 points
- De 11 à 15 athlètes = 3 points

***Et ainsi de suite par tranche de 5 athlètes***

**Au maximum 25 juges**

## **ÉPREUVES COMBINÉES :**

- De 1 à 5 athlètes = 1 point
- De 6 à 10 athlètes = 2 points
- De 11 à 15 athlètes = 3 points

***Et ainsi de suite par tranche de 5 athlètes***

**Au maximum 15 juges**

# PARTICIPATION

## ATHLÈTES SCOLAIRES UGSEL

1

---

Les athlètes U14 et U16, titulaires uniquement d'une licence scolaire UGSEL, peuvent participer aux compétitions individuelles, dans le cadre des conventions signées entre la FFA et la Fédération UGSEL, **sous réserve de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale ou, à défaut, de la présentation d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition.**

2

---

### Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font en envoyant le formulaire Licences UGSEL dûment rempli, accompagné du (des) questionnaires de santé OU certificats médicaux de non-contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition, **UNIQUEMENT** par mail à [athle35@wanadoo.fr](mailto:athle35@wanadoo.fr)

# CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX EPREUVES COMBINEES



**RENNES**  
**STADE COURTEMANCHE**



<b>Samedi 25 avril</b>	<b>11h30</b>	<b>Réunion du jury</b>						
		<b>CONCOURS</b>						
<b>COURSES</b>	<b>Horaire</b>	<b>LONGUEUR</b>	<b>POIDS</b>	<b>HAUTEUR</b>	<b>PERCHE</b>	<b>DISQUE</b>	<b>JAVELOT</b>	<b>MARTEAU</b>
100m Haies (84) MIM	12h00							
100m Haies (84) Hepta TCF	12h15							
100m Haies (76) Hepta CAF	12h30		MIM					
100m TCM	12h45							
100m Déca TCF	13h00			Hepta TCF		<i>TCF Indiv</i>		<i>TCM Indiv</i>
	13h15	TCM						
	13h30	Déca TCF						
80m Haies (76) MIF	14h00				MIM			
50m Haies (65) BEM	14h15							
50m Haies (65) BEF	14h30							
	14h45			BEM		<i>TCM Indiv</i>		<i>TCF Indiv</i>
	15h00	MIF		BEF				
	15h15		TCM					
	15h30		Déca TCF- Hepta TCF					
	16h30					MIM		
	16h45			TCM		BEM	MIF	
200m Hepta TCF	17h15			Déca TCF			BEF	
	17h30							
100m MIF	18h00							
1000m BEM	18h15							
1000m BEF	18h30							
400m TCM	18h45							
400m Déca TCF	19h15							

*MARTEAU & DISQUE en épreuves ouvertes individuelles hors championnats  
(Les engagés aux championnats d'Epreuves Combinées ne peuvent pas s'y inscrire)*

# CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX EPREUVES COMBINEES



**RENNES**  
**STADE COURTEMANCHE**



<b>Dimanche 26 avril</b>	<b>9h30</b>	<b>Réunion du jury</b>					
		<b>CONCOURS</b>					
<b>COURSES</b>	<b>Horaire</b>	<b>LONGUEUR</b>	<b>POIDS</b>	<b>HAUTEUR</b>	<b>PERCHE</b>	<b>DISQUE</b>	<b>JAVELOT</b>
110m Haies (106) TCM	10h00			MIF			
110m Haies (99) JUM	10h10						
110m Haies (91) CAM	10h20						
100m Haies (84) Déca TCF	10h35						
100m Haies (76) Déca CAF	10h45						
	10h50					TCM	
100m MIM	11h00	Hepta TCF					
	11h15					Déca TCF	
	11h45			MIM			
	12h30		MIF				
	13h00					TCM	
	13h15					Déca TCF	
	14h00						MIM
	14h15						Hepta TCF
1000m MIF	14h30						
800m Hepta TCF	15h15						
	15h45						Déca TCF
	16h00						TCM
1000m MIM	16h15						
1500m Déca TCF	17h15						
1500m TCM	17h45						

# CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX EPREUVES COMBINEES



AVRIL

25 & 26

RENNES

STADE COURTEMANCHE



## INFORMATIONS :

### Inscriptions :

Les inscriptions des athlètes et jury sont à effectuer sur le site du Comité Ille-et-Vilaine d'Athlétisme ([athle35.athle.org](http://athle35.athle.org)), rubrique Compétitions puis Engagements, **avant le Jeudi 23 avril à 12h00**.

**Athlètes hors 35 à partir de U18** : Frais d'inscriptions de 10,00€ à régler avant le début de la compétition sur [HelloAsso](#)

**Aucune inscription sur place !**

Chaque athlète devra confirmer sa présence au début de chaque journée, 30 minutes avant l'horaire prévu de la 1ère discipline de son épreuve combinée.

### Jurys :

Chaque club s'engage à fournir le nombre de juges suffisant selon **le quota indiqué en page 3**

**Sans juges, pas de compétitions !**







# 1ER TOUR INTERCLUBS

MAI

3

FOUGERES  
STADE DU PARON



## COMPOSITION DES POULES :

NATIONALE		REGIONALE	
A	Haute Bretagne Athlétisme 1 (Elite 1)	A	Athlé Pays de Redon
B	Haute Bretagne Athlétisme 2 (N2)	B	Athletic Club Brétillien 2
C	CJF Saint Malo 1 (N2)	C	Haute Bretagne Athlétisme 3 (N3)
D	EA Pays de Brocéliande 1 (N2)	D	Athlé Pays de Fougères 2
E	Athletic Club Brétillien 1 (N2)	E	EA Pays de Brocéliande 2
F	E.A.C. 1 (N2)	F	Bruz Athlétisme
G	Stade Rennais Athlétisme 1 (N1B)	G	E.A.C. 2
		H	Athlé Pays de Fougères 1 (N3)
		I	US Liffré
		J	CJF Saint Malo 2
		K	Stade Rennais Athlétisme 2 (N3)
		L	CPB Rennes (N3)
		M	Athletic Pont Réan Guichen
		N	Ouest Athlétisme 35
		O	Athlé Pays de Redon 2 (DEP)

## INFORMATIONS :

### Nationale 2, Nationale 3 et Régionale

Au 1<sup>er</sup> tour des interclubs pour toutes les divisions et au 2<sup>ème</sup> tour pour le match de classement de Nationale 2 et pour toutes les autres divisions régionales (N3, Reg et promo), les cadet(te)s et juniors pourront choisir de franchir les haies de leur catégorie et de lancer les engins de poids de leur catégorie (sauf les cadets au 3 000m steeple).

Les concours de lancers débuteront avec les engins de masse la plus légère et finiront par les engins de masse la plus élevée. Dans chaque concours, l'ordre de passage des athlètes, initialement fixé par tirage au sort, sera respecté en fonction de l'engin lancé

### Inscriptions :

Les inscriptions des athlètes et jury sont à effectuer sur le site du Comité Ille-et-Vilaine d'Athlétisme ([athle35.athle.org](http://athle35.athle.org)), rubrique Compétitions puis Engagements, **avant le Mercredi 29 avril à 12h00**.

**Aucune inscription d'équipe sur place !**

### Jurys :

Chaque club s'engage à fournir le nombre de juges suffisant selon la réglementation des Interclubs en vigueur.

**Règlementation fédérale des Interclubs**



# TOUR PRINTANIER EQUIP'ATHLE



**RENNES**  
**STADE COURTEMANCHE**



	<b>9h00</b>	<b>Fin de dépôt des équipes U14 au secrétariat</b>							
	<b>9h30</b>	<b>Réunion du Jury U14</b>							
		<b>CONCOURS</b>							
<b>COURSES</b>	<b>Horaire</b>	<b>LONGUEUR</b>	<b>TRIPLE</b>	<b>HAUTEUR</b>	<b>PERCHE</b>	<b>POIDS</b>	<b>DISQUE</b>	<b>MARTEAU</b>	<b>JAVELOT</b>
50m BEF	10h00					BEM	BEM	BEM	BEM
50m Haies (65) BEF	10h30								
	10h45	BEM	BEM	BEM	BEF-BEM				
50m Haies (65) BEM	11h15								
50m BEM	11h30					BEF	BEF	BEF	BEF
	12h15	BEF	BEF	BEF					
1 000m BEM	12h30								
1 000m BEF	12h50								
2 000m Marche BE	13h15								
4 x 60m Mixte BE	13h35								
	<b>12h30</b>	<b>Fin de dépôt des équipes U16 au secrétariat</b>							
	<b>13h15</b>	<b>Réunion du Jury U16</b>							
<b>COURSES</b>	<b>Horaire</b>	<b>LONGUEUR</b>	<b>TRIPLE</b>	<b>HAUTEUR</b>	<b>PERCHE</b>	<b>POIDS</b>	<b>DISQUE</b>	<b>MARTEAU</b>	<b>JAVELOT</b>
3 000m Marche MI	14h00	MIM	MIF	MIF		MIF	MIM	MIF	MIF
	14h30								
200m Haies (76) MIF	14h45				MIF-MIM				
200m Haies (76) MIM	15h00								
120m MIF	15h15								
80m MIF	15h30								
80m MIM	15h45								
120m MIM	16h00	MIF	MIM	MIM		MIM	MIF	MIM	MIM
100m Haies (84) MIM	16h20								
80m Haies (76) MIF	16h35								
1 000m MIM	16h45								
1 000m MIF	17h00								
2 000m MIF	17h15								
2 000m MIM	17h30								
4 x 60m Mixte MI	17h45								

# TOUR PRINTANIER EQUIP'ATHLE



RENNES  
STADE COURTEMANCHE



## INFORMATIONS :

### Pour les concours :

Pour les sauts horizontaux et le Poids, **4 essais par athlète**

Pour les sauts verticaux, **8 essais maximum par athlète** (Si le 8ème est une réussite, un seul essai ensuite à chaque barre supérieure jusqu'au premier échec)

### Les athlètes disputent au maximum un triathlon selon les conditions suivantes :

- U14 : 1 course, 1 saut et 1 lancer
- U16 : 1 course et 2 concours OU 2 courses de familles différentes et 1 concours

**Famille des courses : Demi-fond/Marche, Sprint ou Haies**

### Si l'athlète ne participe qu'à 2 épreuves

- En U14 : soit 1 course + 1 concours, soit 1 saut + 1 lancer
- En U16 : interdiction de disputer 2 courses de la même famille

**Le non-respect de ces clauses entraînera l'annulation de la meilleure cotation pour l'équipe.**

Toutes les modalités du Tour printanier du Challenge sont détaillées dans le **livret de la Commission Nationale Jeunes**

### Composition des équipes :

Dans chaque équipe, le club peut présenter jusqu'à **5 athlètes par épreuve et par sexe**. Le non-respect de cette clause entraînera la prise en compte pour l'équipe des 5 moins bonnes cotations dans l'épreuve concernée.

### Cotation des relais à la Table Jeunes :

- Pour les U14, les dispositions suivantes s'appliquent : 1 faute de transmission entraîne le retrait de 5 points de la cotation de la performance réalisée ; 2 ou 3 fautes de transmissions entraînent la cotation de 2 points ; Un abandon, une disqualification en dehors d'une transmission hors zone entraînent la cotation d'un point.

*Nota : il est donc important de toujours enregistrer le temps d'une équipe ayant terminé le relais.*

- Pour les U16, le règlement FFA s'applique sans les dispositions pour les U14.

### Jeunes Juges :

Dans chaque équipe, le club peut présenter un Jeune Juge, U14 ou U16, qui officiera tout le temps de la compétition. Il ne peut donc pas participer à des épreuves pour l'équipe.

Au même titre que les athlètes, sa participation au jury entraînera des points pour l'équipe en fonction de son niveau de qualification :

- 5 points pour une Jeune Juge non certifié
- 20 points pour une Jeune Juge certifié Apprenti (ou Départemental)
- 30 points pour un Jeune Juge certifié Confirmé (ou Régional)
- 40 points pour un Jeune Juge certifié Expérimenté (ou Fédéral)

# TOUR PRINTANIER EQUIP'ATHLE



**RENNES**  
**STADE COURTEMANCHE**



## INFORMATIONS :

### Inscriptions :

Les inscriptions des athlètes et jury sont à effectuer sur le site du Comité Ille-et-Vilaine d'Athlétisme ([athle35.athle.org](http://athle35.athle.org)), rubrique Compétitions puis Engagements, **avant le Jeudi 7 mai à 12h00**.

**Attention : Veiller à engager vos équipes dans les bonnes divisions !**

**Si votre club présente plusieurs équipes, indiquer le numéro de l'équipe dans le numéro d'ordre de l'athlète.** Sans numéro, les athlètes seront automatiquement placés dans la dernière équipe.

**Aucune modification possible après le dépôt des équipes au secrétariat !**

Les équipes seront vérifiables sur le site du Comité la veille de la compétition.

La confirmation des équipes devra être déposées au secrétariat avant l'horaire indiqué pour la catégorie

### Jurys :

Chaque club s'engage à fournir le nombre de juges suffisant selon **le quota indiqué en page 3**

**Sans juges, pas de compétitions !**



# 2EME TOUR INTERCLUBS



## INFORMATIONS :

### Nationale 1

Les compositions des poules sont disponibles sur le site de la Fédération Française d'Athlétisme, sur [la page consacrée aux Championnats de France des Clubs](#).

### Nationale 2 et Régionale

Les informations sur les lieux et compositions des poules du 2nd tour des Interclubs seront disponible sur le site de [la Ligue de Bretagne d'Athlétisme](#) à l'issue du premier tour.





# CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX U14 - U16



**FOUGERES  
STADE DU PARON**



## INFORMATIONS :

### **Pour les concours de lancers et de sauts horizontaux :**

**4** essais maximum par athlète (*cette règle pourra être modifiée en fonction du nombre des engagés*).

### **Les athlètes disputent au maximum un triathlon selon les conditions suivantes :**

- U14 : 1 course, 1 saut et 1 lancer
- U16 : 1 course et 2 concours OU 2 courses de familles différentes et 1 concours

**Famille des courses :** *Demi-fond/Marche, Sprint ou Haies*

### **Inscriptions :**

Les inscriptions des athlètes et jury sont à effectuer sur le site du Comité Ille-et-Vilaine d'Athlétisme ([athle35.athle.org](http://athle35.athle.org)), rubrique Compétitions puis Engagements, **avant le Jeudi 28 mai à 12h00**.

### **Aucune inscription sur place !**

Chaque athlète devra confirmer sa présence aux différentes courses, 30 minutes avant l'horaire prévu.

### **Podiums :**

Les titres seront attribués au classement scratch de l'ensemble des séries pour les courses, des groupes pour les concours.

### **Jurys :**

Chaque club s'engage à fournir le nombre de juges suffisant selon **le quota indiqué en page 3**

**Sans juges, pas de compétitions !**





# CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

# U18 ET +



**RENNES**  
**STADE COURTEMANCHE**



## INFORMATIONS :

### Constitution des courses :

La série ou la finale la plus rapide sera courue en premier.

Les séries seront constituées en prenant en compte les performances enregistrées au bilan depuis le 1er janvier 2025.

**Les séries et concours seront mis en ligne sur le Direct FFA au plus tard le vendredi 5 juin à partir de 14h00**

Pour les courses sur 2 tours (100m et Haies hautes), les finales seront réalisées en fonction du temps des séries. Les athlètes **classés dans ce tour** devront confirmer leur participation auprès du secrétariat **dès que le 1er tour sera terminé et jusqu'à 20 minutes avant l'horaire des finales.**

**Aucun repêchage ne sera admis !**

### Départementaux Steeple et 5000m :

Pour permettre à tous les athlètes de réaliser une performance dans ces épreuves et viser une qualification pour les étapes supérieures, ces dernières se dérouleront lors de meeting :

- Les épreuves de Steeple et le 5 000m auront lieu lors du Meeting du CIMA pays d'Auray le samedi 30 mai 2026

### Attribution des titres et récompenses :

Les podiums ne concerneront que les catégories U18 et U20. L'attribution des titres se fera au scratch sur l'ensemble des **finales**.

### Relais :

Pour les relais, les compositions doivent être valides selon les conditions indiquées ci-dessous. Tout relais en dehors de cette réglementation ne pourra pas concourir.

Lors de l'inscription, indiquer en numéro d'ordre **le numéro de l'équipe à tous les relayeurs le composant**. La composition finale sera à annoncer le jour de la compétition avant l'heure limite.

Composition des Relais				
<b>U18 :</b>	4 coureurs	2 remplaçants	<b>1 Etranger ou Muté</b>	<b>1 seul athlète U16 autorisé</b>
<b>U20 :</b>	4 coureurs dont au moins 1 U20	2 remplaçants	<b>1 Etranger ou Muté</b>	<i>Pas de U16 autorisé</i>
<b>U23 :</b>	4 coureurs dont au moins 1 U23	2 remplaçants	<b>1 Etranger ou Muté</b>	<i>Pas de U16 autorisé</i>
<b>Un athlète n'est pas autorisé à participer dans deux équipes de relais différentes</b>				

# CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX U18 ET +



RENNES  
STADE COURTEMANCHE



## INFORMATIONS :

### Athlètes hors Ille-et-Vilaine :

Les athlètes des catégories de U18 à Masters **non licenciés en Ille-et-Vilaine** peuvent participer aux Championnats d'Ille-et-Vilaine **sous condition d'avoir réglé des frais d'inscriptions des 10,00€** (par athlète), et ce en amont de la compétition.

Dans les sauts horizontaux et les lancers, les athlètes hors championnats (HC) pourront bénéficier des 3 essais supplémentaires si leur meilleure performance est supérieure à celle du 8ème brétilien au classement intermédiaire (dans la limite de 8 athlètes supplémentaires).

### Inscriptions :

Les inscriptions des athlètes brétiliens et jurys sont à effectuer sur le site du Comité Ille-et-Vilaine d'Athlétisme ([athle35.athle.org](http://athle35.athle.org)), rubrique Compétitions puis Engagements, **avant le Jeudi juin 2026 à 12h00**.

**Athlètes hors 35 :** Frais d'inscriptions de 10,00€ à régler avant le début de la compétition sur [HelloAsso](#)

**Aucune inscription sur place !**

### Jurys :

Chaque club s'engage à fournir le nombre de juges suffisant selon **le quota indiqué en page 3**

**Sans juges, pas de compétitions !**



# NOTES





# CONTACTS



02.99.59.35.13



athle35@wanadoo.fr



Maison départementale des Sports  
13bis avenue de Cucillé  
35065 Rennes Cedex



<https://athle35.athle.fr>